

Démarche : Opération tranquillité - vacances sur la commune de Limoges

Organisme : Police Municipale

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

❓ Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir ce formulaire en ligne.

❓ L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ au minimum).

❓ En cas de vacances interrompues, prévenez le commissariat ou la brigade de gendarmerie de votre retour.

VOUS

Habitez-vous sur la commune de LIMOGES ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Civilité

☐ Mme

☐ M.

Numéro de téléphone mobile

Né(e) le

Ville de naissance

Opération tranquillité - vacances sur la commune de Limoges

Titre d'identité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Titre d'identité recto

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Justificatif de domicile

Le justificatif doit avoir moins de 3 mois.

Qualité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Particulier

☐ Professionnel

VOTRE PERIODE D'ABSENCE

DU

AU

ADRESSE ET CARACTERISTIQUES DU BIEN

Adresse

Type de bien

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ Local commercial

☐ Maison

☐ Appartement

Etage

N° de porte

Digicode

Existe t-il un dispositif d'alarme ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Type d'alarme (Marque)

La personne à aviser est-elle la même que celle qui fait cette déclaration ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

Possède-t-elle les clés ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Êtes-vous joignable pendant votre absence ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Adresse du lieu de vacances

Téléphone

Opération tranquillité - vacances sur la commune de Limoges

Autres renseignements à préciser

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnée ci-dessus. Il déclare : "Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé."

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Protection des données

La Ville de Limoges traite vos données sur le fondement légal de l'article 6-1-b (exécution d'un con-trat) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) afin d'assurer la gestion du dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Les mentions obligatoires et la fourniture des justificatifs conditionnent l'inscription au dispositif OTV.

Ces informations seront conservées 1 mois après la fin de validité de l'inscription ou règlement défini-tif d'un contentieux éventuel. Elles ne seront transmises qu'aux élus et services municipaux concer-nés, et aux services de sécurité (Police, pompiers).

Vous disposez sur vos données de droits d'accès et de rectification (articles 15 et 16 du RGPD). Pour exercer ces droits, vous pouvez soit utiliser un formulaire interactif à votre disposition sur le site In-ternet de la Ville (rubrique « protection des données numériques »), soit adresser votre demande par mail à notre Délégué à la protection des données (dpo@limoges.fr). Il pourra vous être demandé de fournir la copie (en noir et blanc) d'un titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport). Vous avez le droit d'adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 www.cnil.fr/fr/plaintes) si vous estimez que vos droits en matière de protection des données ont été violés